

## FICHE 6 : EVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB (Actualisée session 2018)

### Une épreuve centrée sur l'évaluation de compétences

Cette épreuve orale est une soutenance permettant au candidat de présenter au choix :

- soit l'un des projets qu'il a menés au cours des EPI du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des Parcours éducatifs qu'il a suivi ;
- soit l'un des objets d'étude qu'il a abordés au cours du cycle 4 dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts.

Elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les compétences et connaissances qu'il a acquises, sans pour autant viser l'exhaustivité. Il s'agit donc d'évaluer les compétences orales et la capacité de synthèse dans le cadre d'un exposé suivi d'un entretien.

Si le candidat a réalisé une production, il peut la mobiliser en appui de son exposé, mais à titre d'illustration uniquement. L'épreuve est une soutenance ; en conséquence, elle ne peut avoir pour objet d'évaluer la production réalisée.

Le candidat peut choisir d'effectuer une partie de son oral (dans l'exposé et/ou dans l'entretien) en langue étrangère, à condition que celle-ci soit enseignée dans l'établissement.

Le candidat peut également valoriser une expérience de mobilité internationale, le cas échéant.

### Quelques points à souligner dans le cadrage de l'épreuve

#### **Texte de référence**

*Note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 sur les modalités d'attribution du DNB à partir de la session 2018 (BO n°1 du 4 janvier 2018)*

**On ne reprend pas ici la totalité du texte de référence mais on cherche à souligner quelques points essentiels.**

#### **Durée et passation individuelle ou en groupe**

La durée de l'épreuve est de 15 minutes au maximum. Les durées proposées pour chacune des parties de l'épreuve sont indicatives : environ 5 minutes pour l'exposé du candidat et environ 10 minutes pour l'entretien avec le jury.

Les candidats peuvent choisir de passer l'épreuve en groupe (3 candidats maximum par groupe). Dans ce cas, la durée de l'épreuve est allongée : environ 10 minutes pour l'exposé et environ 15 minutes pour l'entretien. Chacun des candidats doit prendre la parole de manière à peu près équitable mais l'évaluation et la notation demeurent individuelles. Cette modalité de passation n'a véritablement de sens que lorsque le projet présenté a été réalisé en groupe.

#### **Composition du jury**

S'il importe de tenir compte des dominantes des projets présentés, toutes les disciplines ont vocation à participer à l'évaluation de cette épreuve orale. Dans la mesure où il s'agit d'une soutenance et où le projet lui-même n'y est pas évalué, la présence d'un non-spécialiste dans le jury peut être particulièrement pertinente.

Pour les candidats qui souhaitent effectuer une partie de leur prestation dans une langue étrangère, on s'assure de la participation d'un enseignant de la langue concernée.

#### **Préparation des élèves**

S'exprimer à l'oral est une compétence travaillée dans toutes les enseignements et les disciplines, et ce tout au long de la scolarité obligatoire.

Pour ce qui est de l'éventuelle mise en place d'oraux blancs, ils trouveront pleinement leur sens s'ils s'intègrent dans un enseignement explicite des compétences d'expression orale en continu et en interaction ainsi que des attentes spécifiques à une épreuve de soutenance.

La désignation de professeurs tuteurs, ayant ou non participé au projet présenté, pour accompagner l'élève dans la préparation de cette épreuve peut constituer une modalité intéressante.

### **Questionnement du jury lors de l'entretien**

Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni, le jury peut choisir d'élargir ses interrogations à d'autres projets réalisés ou objets d'étude abordés au cours du cycle 4 par le candidat. Cet élargissement ne peut s'effectuer qu'au bénéfice du candidat, dans le but de valoriser encore davantage son investissement. Il ne doit en aucun cas mettre le candidat en difficulté.

### **La place de la langue vivante étrangère, le cas échéant**

La durée de la prestation en langue étrangère ne peut excéder 5 minutes au total. Dans cette perspective, il convient que l'enseignant de langue vivante accompagne, bien en amont, les élèves volontaires à choisir le moment de l'épreuve où le recours ponctuel à la langue vivante serait le plus pertinent. L'enjeu est de réduire au maximum tout plaquage artificiel. Dans tous les cas, la mobilisation d'une langue étrangère n'a de sens que si le projet mené a comporté une dimension interculturelle.

La mobilisation de la langue étrangère ne doit en aucun cas mettre en difficulté le candidat mais au contraire lui permettre de valoriser sa prestation, dès lors qu'il atteint un niveau satisfaisant de maîtrise de la langue concernée. On veillera donc à ce que les élèves faisant preuve d'un degré de maîtrise trop fragile de la langue étrangère ne s'engagent pas dans cette modalité de prestation. Par ailleurs, le simple fait de choisir d'effectuer une partie de cette épreuve en langue étrangère ne doit pas entraîner automatiquement une valorisation excessive de la prestation.

### *Eléments d'aide à l'utilisation de cette grille*

Le texte de référence propose une liste indicative de critères pour évaluer cette épreuve orale. Tout ou partie de ces critères peuvent servir aux équipes pédagogiques pour définir leur propre grille d'évaluation, au plus près des projets effectivement menés dans l'établissement.

Pour accompagner la réflexion des équipes et en appui sur les critères listés par le texte de référence, nous proposons un exemple de grille d'évaluation.

Cette proposition de grille d'évaluation repose sur les deux champs évalués dans le barème (maîtrise de l'expression orale sur 50 points – maîtrise du sujet présenté sur 50 points), qui doivent s'apprécier en complémentarité tout au long de l'épreuve.

Elle s'inscrit en cohérence avec les modalités de l'évaluation de fin de cycle, sur 4 niveaux de maîtrise des compétences.

Elle définit donc, pour chacun des deux champs évalués dans le barème (maîtrise de l'expression orale / maîtrise du sujet présenté), 4 niveaux de maîtrise.

Pour ce qui concerne la maîtrise du sujet présenté, certains descripteurs diffèrent selon que le candidat aura choisi :

- soit d'être évalué sur un projet mené dans le cadre des EPI ou des Parcours éducatifs ;
- soit d'être évalué sur un objet d'étude abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts.

**Chaque niveau de maîtrise correspond à un profil de réussite qui doit être appréhendé de manière globale. Les descripteurs proposés visent en effet à objectiver un positionnement et ne doivent en aucun cas être évalués séparément.**

Il s'agit donc, pour le jury, dans chaque champ évalué (maîtrise de l'expression orale / maîtrise du sujet présenté), de positionner le candidat dans le profil qui correspond le mieux à sa prestation. Le positionnement dans ce profil déclenche l'attribution de la totalité des points correspondant au niveau de maîtrise identifié.

**Les points correspondant à chaque niveau de maîtrise ne sont donc pas sécables.**

Ainsi, un candidat positionné au niveau 4 pour la maîtrise de l'expression orale obtient-il 50 points. Positionné au niveau 3 pour la maîtrise du sujet présenté, le même candidat obtient 40 points. Il obtient donc un total de 90/100 pour cette épreuve orale.

## GRILLE INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE sur 50 points	MAITRISE DU SUJET PRESENTE sur 50 points	
<b>Compétences évaluées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'exprimer de façon maîtrisée</b></li> <li>- <b>S'adresser à un auditoire</b></li> <li>- <b>Réagir, échanger, dialoguer</b></li> </ul>	<b>Compétences évaluées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présenter son projet ou son objet d'étude (EPI, parcours ou histoire des arts, disciplines ou domaines concernés, thématique, production éventuelle...)</b></li> <li>- <b>Raisonner, justifier, argumenter</b></li> <li>- <b>Rendre compte de connaissances et de compétences acquises</b></li> </ul>	
Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points	Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat a un discours fluide, dans un registre de langue adapté au contexte ;</li> <li>- Il respecte une durée comprise entre 4 et 6 minutes pour son exposé, sans avoir besoin d'être relancé par le jury ;</li> <li>- Les idées sont organisées au service d'une démonstration/argumentation explicite ;</li> <li>- Le candidat mobilise ses supports de communication avec aisance en étant capable de s'en détacher ;</li> <li>- Il prend en compte son auditoire et se montre convaincant (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) ;</li> <li>- Il réagit avec vivacité et pertinence aux questions, développe ses réponses, voire peut prendre l'initiative dans le dialogue avec le jury.</li> </ul>	Le candidat présente son projet ou son objet d'étude de manière précise ;	
	Il fait preuve d'une réflexion personnelle en justifiant les choix effectués ;	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est capable, spontanément ou si le jury l'y engage, de porter une appréciation personnelle sur sa démarche et/ou sa production (EPI, Parcours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il distingue, spontanément ou si le jury l'y engage, approche sensible et analyse de son objet d'étude (HIDA)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat mobilise ses supports de communication avec aisance en étant capable de s'en détacher ;</li> <li>- Il prend en compte son auditoire et se montre convaincant (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) ;</li> <li>- Il réagit avec vivacité et pertinence aux questions, développe ses réponses, voire peut prendre l'initiative dans le dialogue avec le jury.</li> </ul>	- Il maîtrise les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ;	
	- Il est capable d'identifier une ou plusieurs compétences acquises ou renforcées ;	
	- Il est capable de rendre compte de savoirs acquis ou approfondis.	
Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points	Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat a un discours clair, dans un registre de langue adapté au contexte ;</li> <li>- Il respecte une durée comprise entre 3 et 5 minutes pour son exposé, en étant éventuellement relancé par le jury ;</li> <li>- Les idées sont exprimées de façon linéaire mais une cohérence est perceptible ;</li> <li>- Le candidat utilise des supports de communication même s'il doit s'y reporter parfois ;</li> <li>- Il prend en compte son auditoire (cf supra) ;</li> <li>- Il réagit avec pertinence aux questions même si le jury doit parfois les reformuler.</li> </ul>	Le candidat présente globalement son projet ou son objet d'étude.	
	Il amorce une réflexion personnelle en tentant de justifier certains des choix effectués, spontanément ou si le jury l'y engage.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il rend compte de certains éléments de sa démarche (ex : « ce qui a marché », « ce qui n'a pas marché »...) (EPI, Parcours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il manifeste une approche sensible et propose quelques éléments d'analyse de son objet d'étude (HIDA)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication ;</li> <li>- Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (cf supra) ;</li> <li>- Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).</li> </ul>	- Il mobilise des langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ;	
	- Il est capable d'identifier une compétence ou des savoirs acquis, dans l'exposé ou guidé lors de l'entretien avec le jury.	
	- Il mobilise peu ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ;	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.</li> </ul>	- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.	
	- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.	
	- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.	
Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points	Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat a un discours hésitant, dans un registre de langue pas toujours adapté et une syntaxe mal maîtrisée ;</li> <li>- Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ;</li> <li>- Les idées sont juxtaposées sans articulation identifiable ;</li> <li>- Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication ;</li> <li>- Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (cf supra) ;</li> <li>- Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).</li> </ul>	Le candidat présente partiellement son projet ou son objet d'étude.	
	Il décrit succinctement le travail effectué sans faire preuve de réflexion personnelle.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il éprouve des difficultés à rendre compte d'éléments de sa démarche, même en étant guidé par le jury (EPI, Parcours).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il amorce une approche sensible sans être capable d'analyse. (HIDA)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication ;</li> <li>- Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (cf supra) ;</li> <li>- Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).</li> </ul>	- Il mobilise peu ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ;	
	- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.	
	- Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury.	
Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points	Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat a un discours très hésitant, dans un registre de langue non adapté et une syntaxe mal maîtrisée ;</li> <li>- Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ;</li> <li>- Les idées sont difficilement identifiables ;</li> <li>- Le candidat n'arrive pas à gérer ses supports de communication ;</li> <li>- Il ne prend pas en compte son auditoire (cf supra) ;</li> <li>- Il n'entre pas dans le dialogue avec le jury (non compréhension des questions, réponses peu pertinentes, attitude passive dans l'échange...).</li> </ul>	Le candidat présente très partiellement son projet ou son objet d'étude.	
	Il n'est pas en mesure de décrire le travail effectué.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'est pas en mesure de rendre compte de sa démarche, même en étant très guidé par le jury. (EPI, Parcours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il ne manifeste ni approche sensible, ni capacité d'analyse. (HIDA)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat n'arrive pas à gérer ses supports de communication ;</li> <li>- Il ne prend pas en compte son auditoire (cf supra) ;</li> <li>- Il n'entre pas dans le dialogue avec le jury (non compréhension des questions, réponses peu pertinentes, attitude passive dans l'échange...).</li> </ul>	- Il ne mobilise pas ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines/parcours concernés ;	
	- Il ne parvient pas à citer une compétence ou des savoirs acquis, même très guidé par le jury.	
	- Il ne parvient pas à citer une compétence ou des savoirs acquis, même très guidé par le jury.	